



ALTEN

Tract T2 – Juin 2021



Contentieux des élections professionnelles

Une première dans toute l'histoire du Comité d'Entreprise ALTEN La CFDT mène une action en justice à l'encontre d'un autre syndicat !

L'objectif de la CFDT Alten est clair : évincer six femmes du CSE qui ne sont pas de sa section syndicale, soit la moitié des femmes élues.

Un jugement a été rendu le 12 avril 2021.

Ces femmes faisaient partie de notre syndicat. La CFTC Alten a décidé de contester cette décision et a déposé un recours en cassation pour restaurer un juste équilibre Femme-Homme au sein de notre instance.

Nous savons tous qu'il est très difficile de faire reconnaître les femmes dans notre milieu et dans notre profession : elles sont régulièrement **sous représentées** au sein des Directions, des Conseils, des Instances, le CSE Alten pouvait être fier de compter parmi tous ses membres 30% de femmes au global.

Mais un grand retour en arrière vient d'être franchi : 100% des femmes élues au collège Cadre de la CFTC ont été évincées du CSE ALTEN.

Une décision de justice aux lourdes conséquences :

- Eviction de la secrétaire du CSE et de la trésorière adjointe
- Perte de forces vives au sein de l'instance CSE car ce sont autant d'élues en moins pour faire avancer les dossiers dans l'intérêt même des salariés
- Une liste CFTC du collège Cadre qui est devenue paradoxalement 100% masculine

Une décision de justice à l'encontre même de l'esprit de la loi ! La CFTC conteste et se pourvoit en cassation

La décision de justice a permis au délégué syndical de la CFDT de prendre le poste de secrétaire. Ce dernier a précipité des élections internes au sein du CSE fin avril pour remplacer les élues écartées par **des hommes**.

Au moins, maintenant, les choses sont claires pour tous, il existe bien deux types de syndicats chez Alten :

- Ceux qui s'investissent, négocient, aboutissent à des accords et s'impliquent dans des réunions de suivi avec la Direction pour mener des actions **en faveur de l'Egalité Professionnelle** (cf précédent tract). C'est le cas de la CFTC Alten
- Ceux qui sont prêts à tout pour se protéger et garder leur place, mener des recours en justice contre d'autres syndicats, quitte à **aller à l'encontre des valeurs** d'égalité Femmes-Hommes.

Les salariés sauront s'en souvenir lorsqu'ils devront faire des choix à l'avenir ...

La CFTC ALTEN reste le syndicat majoritaire pour mener les négociations : cette décision de justice ne change pas la représentativité syndicale.

Gardons espoir !

*La CFTC ne se satisfait pas d'une telle décision, un pourvoi en cassation a été déposé
l'affaire n'est donc pas terminée ...*

La Vie à défendre



Commission CRIC

Vous êtes nombreux à solliciter la CFTC pour obtenir des conseils, de l'accompagnement, de l'écoute en ces temps difficiles

La CFTC ALTEN, syndicat majoritaire chez ALTEN, s'applique à vous apporter tout le soutien que vous êtes en droit d'attendre. De par notre expérience, vous êtes assurés d'avoir une réponse à toutes vos questions très rapidement.

D'autres syndicats ont, quant à eux, un autre fonctionnement avec un autre objectif :

- Générer un maximum de questions remontées a priori par les salariés
- Les exposer en fin de mois à la Direction dans le cadre de la commissions CRIC (*)
- Se gratifier du nombre de questions qu'ils auront pu poser au fil des mois, quelle qu'en soit la teneur

(*) La commission « CRIC » du CSE permet de remonter des réclamations individuelles des salariés

La CFDT Alten se plaint ainsi à la surenchère d'un indicateur factice pour sa propagande (cf son précédent tract) : « *plus le nombre de questions posées est important à la CRIC, plus elle aura le sentiment d'être utile et importante pour les salariés ...* »

Un jeu de dupes ...

Quelles dérives observons-nous ?

- Des questions qui n'ont pour objectif que de défendre bien souvent leurs intérêts personnels
 - Des dizaines de questions redondantes, gonflant artificiellement le nombre de questions posées
- Exemple ces derniers mois : 11 questions relatives aux cadeaux de fin d'année (une préoccupation majeure des consultants en cette période !) ; 26 questions relatives aux frais et surtout 40 questions ayant déjà fait l'objet d'une réponse de la Direction !*

Une méthode assez contestable pour mesurer son activité et sa valeur ajoutée ...

La campagne pour les prochaines élections, dans 2 ans et demi, semble déjà être leur priorité.

A la CFTC, notre objectif n'est pas de s'auto-congratuler, ni de vous afficher dans notre prochain tract le record du nombre de questions posées à la CRIC !

Et nous pensons que les collaborateurs ne peuvent se satisfaire d'avoir une aide d'un syndicat « à la fin du mois », ils sont en droit d'avoir plus de réactivité !

A la CFTC nous nous engageons à vous conseiller dans les plus brefs délais, même si votre situation est particulièrement complexe. C'est cela aussi être un syndicat responsable



Participation & Dividendes

Quelle répartition des richesses dans l'entreprise ?

Après l'année catastrophique que nous avons connue en 2020 et la chute historique du résultat d'ALTEN qui s'en est suivie, les salariés ALTEN ne pouvaient s'attendre à percevoir en 2021 une Participation au titre de l'année 2020.

Mais, rassurez-vous, l'entreprise va bien !

Même si l'avenir reste encore très incertain, si certains secteurs sont toujours en crise, si de nombreux salariés sont toujours au chômage partiel ce semestre et si la Direction perçoit toujours des aides de l'état, elle distribuera cette année plus de 34 M€ de dividendes à ses actionnaires.

Une juste répartition des richesses de l'entreprise ? ce n'est pas encore pour demain ... et la CFTC le déplore !

La CFTC
Ceux qui Font Tout Changer



Syndicat CFTC
le site de la confédération
www.cftc.fr

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur <http://cftc-alten.com> ou via cftc.alten.cse@gmail.com